



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵎⴰⵔⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴷⴰⵏⵜ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITALS

Rabat, le 1er avril 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/13/2019**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la société Aliken, représentée par son Président Directeur Général, M. Malik Sefrioui, a déclaré, avoir acquis sur le marché de blocs auprès de M. Mohsine Sefrioui, le 18 mars 2019, 277 500 actions Med Paper au cours unitaire de 22,32 dirhams, franchissant à la hausse les seuils de participation de 5% et 10% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la société Aliken déclare détenir 277 500 actions Med Paper, soit 10,75% du capital de ladite société.

La société Aliken déclare agir de concert avec M. Mohsine Sefrioui et avec les autres membres de la famille Sefrioui, actionnaires de Med Paper.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement des seuils précités, la société Aliken envisage d'arrêter ses achats sur la valeur Med Paper.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma